



# CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE



## 1704 - QUAND LE CURÉ MAILLARD ARRIVE À CHAMPIGNOLLE

Le curé MAILLARD prend ses fonctions le 8 décembre 1704. Il fait l'état des lieux de la maison curiale. Pour chaque partie du bâtiment, il explique les travaux de rénovation qu'il a fait faire.

*Mémoire  
de l'état ou étoit La maison  
curiale Lorsque ieSuis entre a  
champignolle*

*Cour      L'entree de La cour étoit une méchante petite  
porte a Serrure de bois, qui regardoit le  
pignon de lagrange de jacques Mosnez. La cour  
faisoit un grand angle proche la porte.  
L'Escalier de la cour regardoit La muraille  
delad cour et étoit fait de méchante pierre  
presque toute bocaille avec une porte vieille  
aun Seul battan au dessus.  
La porte dentree de la cave étoit auprez dud Escalier.  
La petite depence étoit un poulrier on entroit a la  
chambre au four par une petite porte basse  
rompue.*

*Ouvrage  
que iy ai*

*fait      Jai iette bas La porte dentrée ; ien ai fait faire une grande  
iai recoupé ce grand coin qui faisoit un angle informe  
iai rebati La muraille de la cour tombée auprés de  
Lecurie. iai fait faire un grand Escalier de  
pierre de taille en place du petit qui y étoit et ie lai tourné  
du coté de la cuisine la pierre vient de crenet  
a huit lieues dicy. Savoir pres de deux lieues en dela  
de chaumont.*

*Cuisine*

*La cuisine étoit une chambre au four ou on  
mettoit Le bois il ny avoit ny  
pave ny plancher au dessus. on voioit le toit en haut  
Levant Les yeux. Il ny avoit ny depence ny cabinet  
ny vitre Sur la cour ny Sur le cimetiére. ny porte pour  
aller a leglise*

*Ouvrage  
Que iy ai  
Fait*

*lai fait paver Lad chambre au four iai fait bâtir  
un nouveau four. iai fait faire un plancher au dessus*

*iaï fait faire La fenetre qui donne le jour  
Sur la cour et celle qui donne Sur le cimetièrè. iaï  
fait faire la porte qui va de leglise et demurer  
Lendroit ou je lai placée. iaï fait mettre une Eguier  
ièttés bas la porte du devant pour en mettre une  
autre. iaï fait du poulie une depeuce iy ai fait une  
fenetre. iaï fait bâtir un poulie auprès. Et un  
cabinet auprès dudit poulie avec porte et fenetre  
aud cabinet. les fondements ont environ Six pieds  
dans terre acause des terres mouvantes. iaï fait  
Careler la depeuce et ca*

*Porche  
ou  
allée pour  
aller au iardin  
a leglise et  
aux greniers*

*Anciennement estoit une ruelle parlaquelle Les habitans  
passoient p<sup>r</sup> aller a leglise par une petite porte  
qui estoit auprès du pillier du hallier. il y avoit  
depuis le petit cabinet iusquau dit pillier une haïe  
mise affin dempecher les gens dentrer dans le jardin  
cette ruelle estoit remplie de cafre de trois et  
quatre pieds ensorte que en dehors la cuisine paraissoit  
enfouée dans terre. cette ruelle estoit remplie  
de couleuvre et de Surois parceque depuis quelques  
années on y passoit plus Mr Noslet aiant bouché L'interval  
entre le pillier et Le petit cabinet attenant la Salle*

*Ouvrage  
que iy ai  
fait*

*Jai fait murer lad ruelle du coté du cimetièrè puis  
iaï poussé Le toit du corps de logis et celui de la cuisine  
iusquaupres du pignon et de la goustere de lEglise afin  
qu'on y marchat a couvert. iaï otté lescalier du grenier qui estoit a  
La chambre du milieu pour le placer où il est. iaï fait  
faire un trigneau (Les habitans en place dun petit pillier  
poury ont fait construire ce gros pillier qu'on a Lié a  
la maison où il est entré quatrevingts voitures de pierre  
iaï fait cadré dans led porche six portes celle de la  
cuisine celles des deux greniers car il n'y en avoit point  
celles de l'entrèe du jardin celle du cabinet descance celles  
de leglise et celle pour entrer en la chambre et a fait percer  
tous ces murs pour ly mettre.*

*Corps de  
Logis*

*De lescalier de la cour vous entriés dans un vestibule  
Borgne qui est la chambre du milieu ou il ny avoit ny fenetre ny cloison et ou estoit  
une échelle parlaquelle on montoit au grenier par une  
trappe il y avoit dans cette chambre ou vestibule un grand trou*

*dans le mur avec un petit Eguier gelé ou on mettoit les sceaux et ou on recevoit . ce vestibule borgne avoit quatre portes celle dentrée, celle du jardin qui etoit rompue, celle qui entroit dans la chambre du coté de lecurie, qui etoit placée au milieu de la cloison de séparation et celle du coté de La chambre du coté de leglise qui etoit dans ce temps La cuisine pour voir clair en ce vestibule il falloit ouvrir une des<sup>ie</sup> porte*

*Ouvrage  
que iy ai  
fait*

*Jai bouché cet Eguier gelé qui donnoit un grande froid iai otté un grand tronc ou on coupoit la viande iai otté La porte de la chambre du coté de lEcurie qui etoit au milieu de la cloison et je Lai transferée dans le coin vis avis L'autre. iai fait faire une cloison de planche d'abord que iai otté dans la suite pour y faire une cloison de palsonage avec une porte chambranle corniche tournevent. iai fait faire le plafond, une chambrée a la mode, armoire, cabinet et iai otté pour cela Le mur de reband. iai fait faire généralement toute la boisure\*. iai jetté bas toute la goutiere du coté du jardin dud vestibule. iy ai fait bâtir une nouvelle porte avec deux demie croisée enfin ien ai fait une chambre, dune entrée obscure malpropre et inutile. ien a fait lapartement le plus comode.*

*Chambre  
du coté de  
LEcurie*

*Cette chambre etoit autrefois Lunique et celle du curé ou dun amy car il ny avoit que celle la de propre, lautre etoit une cuisine avec un vestibule borgne au milieu des dalles il ny avoit dans cette chambre que deux petitstours semblable a celui de la chambre au four qui regarde sur le cimetiére car cest le chassis de lad chambre il y avoit une grande cheminée dont le mantau etoit aussi haut que le plancher. lentrée de lad chambre etoit au milieu de la cloison*

*Chambre  
du coté de  
LEglise*

*Cette chambre qui sert de salon etoit autrefois La cuisine il ny avoit que de mechante petite croisée et une cheminée dont le manteau montoit presque au plancher tres large dailleurs et fort incomode il ny avoit qun mauvais plancher Sur la cave qui etoit percé etrompu de tout coté don il y avoit un vent exessif, ou est Lacour etoit un petit trou qui seroit pour mettre La viande ou il y avoit un petit crochet cela fermoit avec une mechante porte*

Ouvrage  
que iy ai  
fait

Jai mis la cheminée a la mode et ie lai retranchée  
fait boiser de haut en bas iai doublé la porte dentrée  
et fait une armoire pour mettre la vaisselle et ce pour  
cacher La difformité qui venoit de la vanee que faisoit  
Le manteau grand de cette cheminée dans la chambre  
de lautre coté cest a dire du cote dujardin. iai jetté bas  
Le mur de reffond et iai pratiqué dans la largeur du  
Manteau double des cheminée des deux chambres un  
cabinet que iai fait boiser et plafoner et y pratiquer une  
petite fenetre une double porte. iai fait plancheter  
La chambre et cabinet. iai fait faire deux grandes  
croisées et 2 volets avec des bareaux et agrafes de fer de  
cote et lautre pour areter lesd croisées. iai ietté bas le  
petit garde manger ou etoit le crochet ie lai alongé dans  
le jardin de 7 pieds de long iy ai pratiqué en consequence  
un petit cabinet propre a coucher un domestique quand on  
est malade iy ai fait a cet effet une porte de comunication  
pour être a portée de soulager le malade sans en  
recevoir La mauvaise odeur lad cabinet peut servir encor  
de garde robe. iai fait mettre un lit dans lendroit du  
garde manger avec Larcove et leplafond qui regne  
Le long du cabinet. iai fait faire une cloison deseparation  
entre le Lit et celui du cabinet avec une fenetre aud cabinet  
et une porte encor qui va sur L'allée pour entrer aud cabinet  
iai fait faire dans laditte allée une porte pour entrer a leglise  
come ie lai dit cy devant et iai fait faire en lad chambre  
une porte pour entrer dans Lad allée.

Memoire  
de L'Etat ou etoit La maison  
Curiale lorsque iesuis entre. a  
Champignolle  
Cour L'entree de la cour etoit une meschante petite  
porte a serrure de bois, qui regardoit le  
pignon de la grange de Jacques Menry. La cour  
faisoit un grand angle pres de la porte.  
L'escalier de la cour regardoit la muraille  
de lad cour et etoit fait de machante pierre  
presque toute boisselle avec une porte vieille  
avec seul battant au desus.

La porte dentree de la caves etoit au pres dud' Yvain  
la petite dependance etoit un poulies au entroit a la  
chambre au four par une petite porte cassé  
rompue.

ouvrages  
que j'y ai  
fait

J'ai ielle bas la porte dentree j'en ai fait faire une grande  
j'ai recoupe le grand coin qui faisoit un angle informe  
j'ai rebati la mamelle de la cour tombee au pres de  
la cuisine. j'ai fait faire un escal grand et petit de  
pierre de taille en place du petit qui y etoit et je lui donne  
du costé de la cuisine la pierre vient de crevet  
à huit lieues d'icy. J'avois pres de deux lieux en bel a

Cuisine

La cuisine etoit une chambre au four en 1709  
mettoit le bois il ny ~~avoit ny~~  
paves ny plancher au dessus. on voyoit le toit en fait  
travers les yeues. il ny avoit ny dependance ny cabinet  
ny vitre sur la cour ny sur le cimetiere. ny potter pour  
aller a l'eglise

ouvrage  
que j'y ai  
fait

J'ai fait faire la chambre au four j'ai fait batis  
un nouveau four. j'ai fait faire un plancher au dessus  
j'ai fait faire deux la fenetre qui donne le jour  
sur la cour. et celle qui donne sur le cimetiere. j'ai  
fait faire la potter qui va a l'eglise et de meurer  
l'endroit ou j'ai la place. j'ai fait mettre une  
ielle bas la porte de devant pour en mettre une  
autre. j'ai fait du poulies une dependance j'y ai fait une  
fenetre. j'ai fait batis un poulies au pres. et un  
cabinet au pres de la potter avec potter et fenetre

au cabinet. les fondements ont environ six pieds  
dans terre a cause des terres mouvantes. j'ai fait  
caroler la dependance et ca.

Porche

allée pour  
aller au jardin  
a l'eglise et  
au grenier.

Ancienement estoit une rueille par laquelle les habitans  
passoient pour aller a l'eglise par une petite potter  
qui etoit au pres du poulies de la Halle. il y avoit  
depuis le petit cabinet jusqu'au dit poulies une haie  
mure afin de pecher les gens d'entrer dans le jardin  
cette rueille etoit remplie de cafre de bois et  
quatre pieds en sorte que en dessus la rueille n'alloit



enfoncée dans terre. cetteuelle étoit remplie  
 de cendre et de Surois par ce que depuis quelques  
 années on y passoit plus Mr Nefat n'avoit l'ouelle d'intermal  
 entre le pillier et le petit cabinet <sup>allant la salle</sup> ~~de la cuisine~~

**ouvrage**  
 que j'y ai  
 fait

J'ai fait murer lad<sup>e</sup> ouelle de cendre et de Surois - ou j'  
 ai poussé l'ouelle du logis et celui de la cuisine  
 in qu'on y va par le pignon et de la cuisine de l'ouelle afin  
 qu'on y marchât avec le vent. j'ai été les autres qui étoit a  
 la charnière en milieu sur les places où il est. j'ai fait  
 faire un boyseau d'habitant en l'acade en part pillier  
 pour y ont fait confondre ce que j'ont fait quand il a  
 la maison où il est entre quatrevingt quatre ans de vie.  
 j'ai fait faire un boyseau pour j'ai fait celle de la  
 cuisine - celle de l'ouelle <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~ <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~  
 celle de l'ouelle de jardin <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~ <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~

**Corps de**  
**Logis**

Le corps de logis est tout entier dans un espèce de  
 logis <sup>qui est la chambre du milieu</sup> ~~de la cuisine~~ <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~  
 avec une chambre par laquelle on montoit au grenier par une  
 trappe il y avoit un foy ou espèce de grand trou  
 dans le mur avec un petit tuyau de plomb ou de fer  
 les fleurs et on en recouroit. ce corps de logis avoit  
 quatre portes celle d'entrée, celle de jardin qui étoit rompue  
 celle qui entroit dans la chambre du chef de l'ouelle qui  
 étoit placée au milieu de la cloison <sup>de l'ouelle</sup> ~~de la cuisine~~ <sup>elle</sup> ~~de la cuisine~~



la chambre d'attente de l'eglise  
qui est en ce lieu la chambre  
inacceptable il falloit ~~un~~ une ~~de~~ porte

1704

elles y  
qu'il y a  
fait

il y a beaucoup de choses que j'ai fait en grande  
j'ai fait en ce lieu la chambre d'attente  
ici elle se porte de la chambre d'attente de l'eglise  
qui est au milieu de la cloison et je lui transfere dans  
le coin d'un autre j'ai fait faire deux cloisons  
de planche d'attente que j'ai été dans la suite pour y  
faire une cloison de passage avec une porte  
de la chambre d'attente pour entrer j'ai fait faire le  
poutre une fenêtre à la mode ancienne cabinet  
à l'autre pour cela le mur de rebanc j'ai fait faire  
de seulement à la la visure j'ai fait tout cela  
pour être de la d'attente de la chambre il y a fait  
faire une nouvelle porte avec deux demie croisées

enfin on a fait une chambre d'attente d'office  
mal propre et inutile. on a fait le plus  
commod.

Chambre  
du côté de  
l'eglise

Cette chambre est attenant à l'eglise et celle du curé  
ou d'un autre car il n'y a point que celle de propre la  
chambre d'attente de la chambre d'attente de l'eglise  
étant une cuisine il n'y a point dans cette chambre que deux  
petits souff. semblables à celui de la chambre au four qui  
regarde sur le cimetière car c'est le chaff de la chambre  
il y a une grande cheminée dont le menton est au  
haut par la cheminée. l'autre de la chambre est au milieu de la  
cloison



chambre cette chambre qui fait des salon etoit autrefois la  
du cote cuisine il ny auroit que de mesme petite cuisine et une  
de l'Eglise cheminée dont le manteau montoit presque au plancher  
tres large d'ailleurs et fort incomode il ny auroit que  
mauvais plancher sur la caille qui estoit percé et rompu de  
tout cote d'où il y venoit un vent meslé, ou est l'arcou  
estoit un petit trou qui seroit pour mettre la viande ou il y  
auroit un petit croquet cela seroit avec une mesme porte

ouvrage  
que j'y ai  
fait

J'ai mis la cheminée a la mode et je lui retranché  
fait briser du fait en bas j'ai doublé la porte d'entrée  
et fait une armoire pour mettre la raffelle et ce pour  
cacher la difformité qui venoit de l'usage que faisoit  
le manteau grand de cette cheminée dans la chambre  
de l'autre cote, c'est a dire du costé du jardin. j'ai fait bas  
le mur de l'office et j'ai pratiqué dans la largeur du  
manteau d'office de cheminée des deux chambres un  
cabinet que j'ai fait briser et plafonné et y pratiqué une  
petite fenestre avec double porte. - j'ai fait plancher  
la chambre et cabinet, j'ai fait faire deux grandes  
cristales et 2 volen avec des barreaux et agrafes de fer des  
cote et d'autre pour arêter les cristales. j'ai fait bas le

petit garde manger ou est le croquet je lui alongé dans  
le jardin de 7 pieds de long j'y ai pratiqué en consequence  
un petit cabinet propre a couvrir un domestique quand on  
est malade j'y ai fait avec effet une porte de communication  
pour que a porter du soulagement le malade sans en  
recevoir la mauvaise odeur le cabinet peut servir encore  
de garde robe. j'ai fait mettre un lit dans l'endroit de  
le long du cabinet. j'ai fait faire une cloison de separation  
entre le lit et celui du cabinet avec une fenestre au cabinet  
et une porte encois qui va sur l'allée pour entrer avec cabinet  
j'ai fait faire dans l'aditte allée une porte pour entrer a l'Eglise  
comme je lui dit y devant et j'ai fait faire en la chambre  
une porte pour entrer dans l'ad allée.

Jacques Joly Architecte 1709





## CHASSE AUX CONTREBANDIERS EN 1706

Cette année le juin l'inspecteur des gardes des sels  
aiant eu avis quil y estoit sorti un convoi de faux sonniers\*  
au nombre de trente bien armés, vinrent led  
attendre a champignolle ou ils devoient passer pour  
aller aux Rhissez. ils sembusquerent dans des haies  
proche le village et lorsque les fauxsonniers descendoient La cote  
d'arconville ils appercurent quelque troupe de ces  
gardes embusqués. aussitôt ils rebrousserent chemin  
et alors les gardes a cheval etant sorti parurent les  
poursuivirent et tuerent sur la cote deux dantre  
les faussoniers qui faisoient l'arriere garde et qui se  
mettoient en defence. les autres se sauverent et aiant  
iette leur sel ils reprirent le chemin de lorraine  
il y eut trente sacs de sel de pris, huit chevaux  
et deux fauxsonniers de tués. le tout fut conduit a bar.  
il y eut un de ces faussonniers home, hardi qui etant  
alle trouchi a Sarjacoubes lorsqu'on uendit le  
cheval a lencan fit le marchand et aiant demandé  
a en monter un qui estoit justement le sien on lui  
en accorda le sai. il fut jusqua cinquante pas et  
retrouva, puis recommença il le fit galopper et  
aiant poussé jusqua bout de la vue il otta son  
chapeau aux gardes en les remerciant et decampa  
hors de la ville. enuain les gardes qui estoient a pied  
le galoperent il dis parut en un instant.

Cette année Le (blanc) juin l'inspecteur des gardes des Sels  
aiant eu avis quil y estoit sorti un convoi de faux Sonniers\*  
au nombre de trente bien armés, vinrent led  
attendre a champignolle ou ils devoient passer pour  
aller aux Rhissez. Ils Sembusquerent dans des haies  
proche le village et Lorsque les fauxsonniers descendoient La cote  
d'arconville ils appercurent quelque troupe de ces  
gardes embusqués. aussitôt ils rebrousserent chemin  
et alors Les gardes a cheval etant sorti parurent les  
poursuivirent et tuerent Sur la cote deux dantre  
les faussoniers qui faisoient l'arriere garde et qui se  
mettoient en defence. Les autres se sauverent et aiant  
iette leur Sel ils reprirent Le chemin de lorraine  
il y eut trente Sacs de Sel de pris, huit chevaux

*et deux fauxsonniers de tuez. Le tout fut conduit a Bar  
il y eut un de ces fauxsonniers home hardi qui etant  
Allé truché\*\* a BarSuraube lorsquon vendit led  
chevaux a Lencan\*\*\* fit Le marchand et aiant demandé  
a en monter un qui etoit justement Le sien on lui  
en accorda lessai. il fut iusqua cinqte pas et  
retourna, puis recommenca il Le fit galopper et  
aiant poussé iusqau bout de La rue il otta Son  
chapeau aux gardes en les remerciant et decampa  
hors de La ville. envain les gardes qui etoient apied  
Le galoperent il disparut en un instant.*

\*faussonnier = faux-saunier, sous l'Ancien Régime, personne qui se livrait à la contrebande de sel.

\*\*trucher : faire la manche,

\*\*\*vendre à lencan : vendre au plus offrant.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1703-1712, vue 37/87



## 1707 - VENTE DE BOIS QUI RAPPORTE !

*Cette année La communauté a vendu pour trois mil livres de bois, dont elle a touché dix huit cent livres et Messieurs declairvaux ont touché Le reste a cause que les bois sont communs. Des dix huit cent livres on en a employé environ six cents pour les réparations de leglise Pierre jetton dmt a argentol sest rendu adjudicataire et a été obligé de bâtir aneuf Le pillier tenant a la cure, le pillier de la chapelle du Rozaire en dedans le jardin, et celle de Ste Anne, Laquelle chapelle appartient aux habitans qui en ont fait un acte de reconaissance que le raport des experts en faisait des decimateurs, plus le pillier du coté de midy a la pointe de la tour du clocher il a été obligé de rétablir aussi les ogives de la chapelle du Rozaire de faire aneuf le vitrot du coté du jardin qui est en lad chapelle plus den faire un en la nef au midy plus de paver a neuf de rendre le rocher en dehors et blanchir en dedans toute l'Eglise, on a fait mettre des poutres a la chapelle du Rozaire et on la couverte a neuf. Les habitans seront obligés a tirer La lave a faire couper les bois et a charrier tous les matériaux nécessaires auxdits ouvriers, on a fait un fourneau a chaux proche Sermoise pour rétablir Lad Eglise. Le tout a été fait par les Soins de mr jean louis Ladmiral Bailly de clairvaux de mr jacques Munier Sindic Perpétuel mr jacques mosnez et de jean BrauxGuillaume tomelin Marguilliers qui Seront tous employés avec beaucoup dezele pour le rétablissement de l'Eglise La meme année Mrs Les decimateurs ont fait couvrir le cœur a neuf ont fait faire a neuf le grand Rhein de bois de la charpente et mettre deux grosses poutres rétablir les pilliers le tout a couté pres de trois cent soixante et dix livres.*





1704

~~Le jour de la vente de la chapelle de la paroisse de Saint-Jacques de la Chapelle~~  
~~Le jour de la vente de la chapelle de la paroisse de Saint-Jacques de la Chapelle~~

Cette année la communauté a vendu pour trois cent livres  
de bois, dont elle a touché dix huit cent livres et Messieurs  
des clercs ont touché le reste comme étant si longtemps a cause  
que les bois sont communs. Les dix huit cent livres ont été  
employés environ six cents pour les réparations de la nef  
Bière jettou ont a argentuel. Prevenu adjudicataire et a été  
obligé de faire a neuf le piliers tenant a la cure, le piliers  
de la chapelle de la paroisse de la Chapelle, laquelle chapelle  
appartient aux habitants qui ont fait un acte de reconnaissance  
par le rapport des experts en faveur des decimateurs, plus le  
piliers de la nef du midi a la pointe de la tour du clocher  
il a été obligé de rétablir les ogives de la chapelle de la paroisse  
de la faire a neuf. Le vitrail du coin du jardin qui est au led chapelle  
plus on faire un en la nef au midi plus de poutres a neuf  
de conduire le rocher en dehors et blanchir en dedans toute  
l'église, on a fait mettre des poutres a la chapelle de la paroisse  
et on la couverte a neuf. Les habitants sont a allés  
a l'œuvre la loue a faire couper les bois et a charrier tous  
les matériaux nécessaires a cesdits ouvriers, on a fait  
un nouveau a l'œuvre a l'œuvre parachevée pour rétablir  
la nef. Le tout a été fait par les soins de messieurs Jean Louis  
Ladmiral Bailly de la paroisse de messieurs Jacques Marnier syndic  
perpetuel messieurs Jacques Marnier, et de messieurs Jean Traux Guillaume  
hommes Marguilliers qui se sont tous employés avec beaucoup de zèle  
pour le rétablissement de l'église

La même année Messieurs les Decimateurs ont fait couvrir la tour  
a neuf ont fait faire a neuf le grand A l'œuvre de la nef  
de la chapelle et mettre deux grosses poutres rétablir les piliers  
à tout a côté pour de trois cent soixante et dix livres.



## INVASION DE NUISIBLES EN 1708

Cette année il y a paru une grande quantité de tars ou coutelieres qui sont des bêtes noires qui ressemblent assez aux grillons mais plus grosses. Elles ont porté un si grand dommage aux grains surtout aux orges quelles en ont perdu le quart dans certains endroits faisant des Cernes sous terre de la largeur d'un grand cuveau et rongant la racine du grain en sorte que ces plans devenoient jaunes et dessechées come si le feu y eut passé ce degat fini quand le grain monta en tuyau de demi pied et quil fut renforcé après quelques plaies.

Cette année il y a paru une grande quantité de tars ou coutelieres qui sont des bêtes noires qui ressemblent assez aux grillons mais plus grosses. Elles ont porté un si grand dommage aux grains surtout aux orges quelles en ont perdu le quart dans certains endroits faisant des Cernes sous terre de la largeur d'un grand cuveau et rongant la racine du grain en sorte que ces plans devenoient jaunes et dessechées come si le feu y eut passé ce degat fini quand le grain monta en tuyau de demi pied et quil fut renforcé après quelques plaies.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1703-1712, vue 51/87





## INCENDIE DE 1709, ACCIDENTEL OU CRIMINEL ?

Arrivée la nuit du [blanc] au [blanc] Décembre 1709 par un vent impétueux qui en trois heures de temps consuma les susdites maisons, sans y pouvoir apporter aucun secours à cause de la violence du vent qui était si grande que le feu de la maison du Sr MUSNIER et celle de François MATHIEU allumèrent et embrasèrent la grange aux dismes et le vent se tournant tantôt au sud et tantôt au sud ouest, on ignore ainsi l'origine de cette incendie.

Le feu pris d'abord chez la veuve CHATELAIN qui prétend que de mauvaises personnes qui lui voulèrent mal et qui lavaient menacée auraient mis le feu chez elle à 11 heures du soir, d'autres prétendent que c'est par un simple accident et sans dessein qu'il a pris et commencée chez elle. Quoiqu'il en soit, cette incendie porta un préjudice de plus de 60 000 livres au baillage.

Tout le centre du village fut incendié.

Relevé par Marie-France FÈVRE  
Source : AD Aube Edepot 76/1



## BILAN DE LA TERRIBLE ANNÉE 1709

Lors de nos recherches, nous rencontrons souvent des anotations des curés concernant les mauvaises récoltes et la misère qui leur succède. Mais le curé de Champignolles ne s'est pas contenté d'un paragraphe mais de trois pages, véritable journal de bord. Il a consigné dans le détail cette terrible famine de l'année 1709 qui endeuilla le royaume. Je l'ai lu avec émotion et vous le livre tel que je l'ai déchiffré.

Marie-France FÈVRE

*Le 6 Janvier 1709, le vent du Sud-Ouest qui soufflait depuis quelques jours avait fait tomber assez de pluie et la terre en était imbibée. Lors quen viron les trois heures après midi, il se retournat à l'Ouest et une demie heure après au Nord, il en vint un vend si aigre, si cuisant, si froid, si impéueux qu'en trois heures de temps, la terre se trouva gelée de trois pieds et les plantes en furent tellement saisies que tous les bleds en furent gelées et les segles, la plupart des arbres même périrent dans les forests, on entendait dans le bois fendre les plus gros chesnes par leffort de*



la gelée, la plupart de ceux qui ne périrent pas dentre les chesnes en furent gelés et endomagés et les vieux furent fort plus que les jeunes. Tous les noiers périrent généralement et les plus vifs qui ne moururent pas ne purent jetter la même année que quelques petits rejets aux troncs. Je perdit dans mon enclos et jardin 130 pieds d'arbres que j'avait acheté et replanté quelque temps auparavant, tous les artichauts périrent et de 60 pieds que j'avais, je n'en récupérai que 12 qui finirent à repeupler le pais qui en était dégarny. Du côté de PARIS, il y avait des jardins qui en aurait de la grenne, qu'ils semèrent et vendirent bien. Les pêchers et les abricottiers périrent la plupart. Tout ce qui restait dans les jardins et qui s'y conservait mourut par la grande violence du froid qui était si excessif qu'aient pris en main la poignée de fer de ma porte, la peau de mes doigts y resta en viron les six heures du soir dudit jour. Le froid continua avec cette rigueur pendant 16 jours aussi bien que le vent qui par son impétuosité et la froidure ottait la respiration aux voyageurs et accabla presque tout le monde d'un rhume violent. Plusieurs personnes délicates dans les villes restèrent au lit leiner come la nuit pour se garantir de la cruauté du froid et de ce vend qui s'étant retourné eu Nord Est environ le 22, il devint beaucoup moins insupportable et il tomba de la neige qui adoucit le temps mais qui ne rétablit pas la perte dont elle eut garanti plusieurs choses s'il y en eu d'un pied avant le 6 Janvier.

Au mois de Février, on ferma les avoines, on sema les orges en Mars, on ne voyait aucune vestige de verdure dans les bleds. Il y eut différentes opinions, les uns disaient qu'ils repousserait et quon ne les pourrait voir parce que leffort de la gelée aurait soulevé la terre d'un demi pied, ce qui empêchait la plante de paraître. Claude MOREL admodiateur pour lors de

*SARMOISÉ commence à relabourer pour y semer des orges et plusieurs autres à son exemple, mais le conseil prévenu envoya un arrêt faisant defférence sous des peines rigoureuses de relabourer les bleds avant le 15 de Mai ce qui porta un dommage trop considérable car on resta 3 semaines dans une fausse espérance de voir renaître ces bleds perdus. Malheur universel que par un home navait vu et qui rendait tellement le conseil incrédule sur cette perte qu'il ne put la comprendre. On resemença donc les contrées de bleds avec les orges qu'on avait.*

### FAMINE

*On comprend aisément que cette perte amena une grande famine d'abord qu'on fut; convaincu sur la fin Avril d'une perte sans ressource. Le bled qui valait 15 mesures de BAR-SUR-AUBE se trouva en moins d'un mois à 13 et bientôt après 5; c'était une désolation générale. La plus grande peine n'était pas encor de paier chèrement le grain, c'était l'impuissance d'en trouver qui jetait les pauvres dans le désespoir. Le prix excessif fit vendre aux pauvres jusque leurs habits pour acheter du grain, heureux encor qu'on pouvait trouver l'argent à la main. On fut obligé d'établir des commissaires dans les villes qui firent visiter tous les greniers pour obliger les particuliers qui en avaient d'en livrer et fournir les marchés. On fut contraint de faire un dénombrement des familles et de donner tant par chaque personne comme on donne le sel, et tel consommait deux boisseaux qu'on réduisit à un. Enfin on ne mangeait guère pour s'empêcher de mourir. Au mois de Juin, les pauvres gens envoyaient leurs enfans paître l'herbe des prés come les bêtes et manger en pleurant les petites herbes que les enfans cueillaient dans d'autres temps en s'amusant, panées sauvages, petits salsifis, Il y en a qui firent du pain avec de la fougère, plante*

qu'on cueillé dans les bois, on men apporta mais jamais je nen put même sentir le goût et la mort me parut plus suportable que cet extrémité. Sur la fin de Juin le plupart nachetait plus le grain que par pintes, on le moulait et on faisait de la bouillie avec de leau dont on se paissait surtout ceux qui n'allaient pas au travail.

La rareté du vin qui valait 80 # et plus rendait encor la misère plus grande et le grain vint à un si haut prix que la mesure de CHAUMONT de

bled fut vendu jusqu'à 30 #. J'achetai 14 # un bichet de sarazin à CHAUMONT pour semer. Bien des gens mettaient dehors les domestiques n'ayant pas de quoi les nourrir, on trouvait dans les rues et par les grands chemins, des pauvres, morts de faim et d'exténuation, jen ai trouvé moi-même quatre, il en est mort deux de dehors en entrant dans ma paroisse à qui je nai pu donner aucun secours tant ils étaient exténués et leurs estomacs ne pouvaient plus supporter les alimens. Il y en est mort un nombre incroyable dans le royaume tant dans les bois, les chemins, les rues que dans les maisons. Leurs corps étaient secs et noirs come des suppliciés exposés sur le grands chemins, ils n'avaient plus qu'une peau mince collées sur des os rétrécis.

En un mot, la famine arriva à un si grand excés et on se trouva réduit à une si grande extrémité qu'il eu des pères qui tuaient leurs enfans par une compassion cruelle (si on peut souffrir cette expression). Le chagrin amer de voir souffrir de pauvres petits qu'ils étaient obligés de voir mourir de faim dans quelques jours, leur faisaient prendre le parti d'abréger leur peine en retranchant leurs jours; jen ai eu deux qui sont tombés dans ces horribles assassinats; La charité m'impose le silence et on ne doit point trouver mauvais que je taise le nom, la famille, la paroisse à la postérité; ces gens-là n'avaient jamais été découverts et n'ayant pas eu le malheureux sort de



ceux qui aiant été convaincu de pareils cruautés ont expiés sur un échafaud, la peine dû à un si grand crime come il est arrivé en Bourgogne et en beaucoup d'autres endroits.

Enfin, il semblait que nous fumes dans ces temps décrits par les prophètes. Les villages faisaient garde les uns contre les autres pour quil ne sortit aucun grain d'une paroisse; Ceux qui en avaient quelques boisseaux de plus, dans la crainte d'être découverts si ils en vendaient à d'autres que ceux de la paroisse, et dans l'espérance de le vendre beaucoup plus cher à d'autres, sortaient, de jour faisaient semblant d'aller au moulin à une autre paroisse avec leur sac ou sortaient la nuit et donnaient rendez-vous à la campagne ou à un bois voisin où ils tenaient secrètement leur marché.

En fin le temps de la moisson arriva, le seigneur permit que les orges qu'on sema vinrent abondamment en sorte que on ne les vendait que 40 sols mesure comble? d'icy. Les plus gros seigneurs mangaient du pain dorger dans lequel ils auraient mêlé un quart, un tiers ou moitié de bled suivant qu'on en avait, on tachait de consommer le bled qu'on avait ensemencé (déclaration du roi qui défendait de moudre et manger le bled de la dernière récolte c'est à dire 1708).

Les pauvres gens qui auraient quelques meubles de reste de ce qu'ils avaient vendu presque pour rien pour acheter du grain excessivement cher s'en désaisirent en cor pour ensemencer; l'un un journal, l'autre un demi ou un quart de journal. Au mois d'Octobre 1709 joubliais de marquer que quand la récolte des orges aprocha, on faisait garde la nuit avec des fusils dans les paroisses pour la conservation des emblaves et ce à tour de rôle, malgré cela on fouregea bien ces greniers que la faim occasionnait.

**MAILLARD curé de CHAMPIGNOLLES**



## ENCORE DES NUISANCES - 1712

Cette année 1712, la terre se trouva peuplée d'une si grande quantité de souris qu'elles gâtèrent tous les grains très considérablement. On ne pouvait faire trois pas sans en voir courir une quantité. Les moissonneurs les tuèrent à tous moments avec leurs pieds et leurs faucilles. Heureusement, au mois d'août, sur la fin, il y survint une si grande inondation causée par les pluies qu'elles périrent la plupart dans leur trous ou furent emmenées par les eaux, les rivières qui les trainaient dans les remous y en laissaient quelque-fois plein un muid ou une beignoire ; Dans certains endroits, on trouvait un très grand nombre dans les rayes des champs, celles qui étaient alentour des villages et qui se retirèrent dans les granges portèrent un grand dommage au taille de grain. Cependant, l'année suivante il y en eu peu.



Relevé par Marie-France FÈVRE  
Source : AD Aube 4E76/1



## GRANDES NEIGES EN 1716

« Le traize ianvier présente année il est tombé tant de neige iusquau quinze quil y en avoit partout de la hauteur du genou au moins et dans led endroits ou on lavoit chassée il sy en est trouvé iusqua 3-4-5-6-7-8 et 10 pieds. Il y en avoit de la hauteur dun home dans mon en clos tout le long de la haie vive et de la largeur de quinze pieds. Les chemins étoient si frequemment corsés de ses bans de neige que les chemins sont devenu impraticables pendant trois semaines. Les vents étoient tous les jours si impetueux quil bouchoient les traces de pieds aussitôt que lon étoit passé. Les fermes de ma paroisse ont été quinze iours sans pouvoir venir a la messe il y est mort quantité de personnes qui se sont exposés dans ces neiges et dans les villages dalentour de cette paroisse on en a trouvé six don je connoissois trois on ma certifié que le nombre en étoit plus grand en Bourgogne. Les perdrix étoient tellement affaiblies et enterrées quon les prenoit dans le iardins sur les fumiers et dans les maisons on en a aporté a Barsuraube et en dautres villes des sacs plinds il y en avoit des quatre (viient) vingts \_ un cents quon vendoient. Les lieux souffroi tant la faim que venants dans mon enclos ils mont mangé plus de six vingts pieds darbres. Cette neige a duré un mois en cet état pendant lequel temps les pauvres ont beaucoup souffert du froid par limpuissance daller querir du bois. Dans cet interval il y en a qui ont été contrains de couper des mauvais arbres fruitiers pour se chauffer, darracher les hayes et les pallissades de leur cour ou iardin et de bruler du bois qui auroit pû servir quil en avoient eu dautres amette au feu. Chacun aprehendoit le déluge que devoit causer La fonte de ces neiges. Le village et autres lieux sur les rivières trembloient et chacun se dispoit a se sauver. Mais ce quil y a de surprenant cest que ces grands amas de neiges fondit si imperceptiblement que les rivières ne débordèrent presque pas. Les vents durerent pendant huit a dix jours si impétueux au mois de septembre de cette année que peu dhommes en ont veu de si violents. Ils enlevoient les toitures des maisons, partoient les () a cents pas des batiments depouilloient les arbres de leur feuilles come en hiver faisoient perdre par interval la respiration aux voyageurs et les dégats quil firent dans les forets fut si considérable quil couvrirent la terre darbres quil saracherent, ien ai veu plusieurs rompu par le milieu gros de trois et quatre pieds de tour la vaine trop cramponé rimant pas pu sarracher daprès la roche qui lattachoit trop fortement. Le vent enleva de mon iardin un gros paillason qui y étoit et le transporta par-dessus la muraille iusques dans mon enclos ; Ces vents détruisirent beaucoup darbres fruitiers. »

Relevé par Colette THOMMELIN-PROMPT

Source : registres paroissiaux, mairie de Champignol





## 1766 - DÉCÈS DU CURÉ ESTIENNE MAILLARD

Mort... Maître Estienne Maillard prêtre ancien curé de Champignol et doyen rural de Barsuraube demeurant audit Champignol est décédé dans la Communion de l'Eglise le cinq Juin mil Sept cent Soixante Six étant muni des Sacraments de Penitence, du St viatique et de l'extreme onction et étant âgé de quatre vingt neuf ans et six jours, Son corps a été inhumé au Cimetiere de l'Eglise Paroissiale de Saint Laurent dudit Champignol le Sept dudit mois par moy Edme Pernet curé dudit lieu. A Son convoi ont assisté Messieurs les curés d'urville, de couvignon, de Bligny, Estienne Riel praticien, Nicolas Noblot qui ont Signé de ce enquis.

*Edme Pernet*  
*Estienne Riel*  
*Nicolas Noblot*  
*Edme Pernet*

Maitre Estienne Maillard pretre ancien curé de Champignol et doyen rural de Barsuraube demeurant audit Champignol est décédé dans la Communion de l'Eglise le cinq Juin mil Sept cent Soixante Six étant muni des Sacraments de Penitence, du St viatique et de l'extreme onction et étant âgé de quatre vingt neuf ans et Six jours, Son corps à été inhumé au Cimetiere de l'Eglise Paroissiale de Saint Laurent dudit Champignol le Sept dudit mois par moy Edme Pernet curé dudit lieu. A Son convoi ont assisté Messieurs les curés d'urville, de couvignon, de Bligny et Estienne Riel praticien, Nicolas Noblot qui ont Signé de ce enquis.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1719-1768, vue 320/352



## TEXTE EN LATIN INSÉRÉ DANS LES REGISTRES

Nous n'avons pas su traduire ce texte. Nous faisons ici appel aux lecteurs. Si l'un de vous en est capable, merci de nous transmettre votre traduction.

Insp. 1<sup>o</sup> Effectus oppositi, ut merces et pena, amor et timor,  
infernus et Summa felicitas, esse nequeunt ab eodem facti;  
In plures facti, seu plura 1<sup>a</sup> ppia admitti debent. —  
Sed an. In effectus respectu facti, nullam hinc repugnan-  
tiam, sine principis modo remunerant, modo puni aut.  
Insp. 2<sup>o</sup> Sum Manichaeis. Qui multas obijciunt quæsti-  
ones apud Irenæum aug. lib. 2<sup>o</sup> de genesi contra Manichæos —  
cap. 9<sup>o</sup> querunt igitur quare deus fecit hominem, quem Sabel-  
litanus peccatorem. 2<sup>o</sup> Quis scilicet diabolum. 3<sup>o</sup> Cur deus —  
auctor novæ testamenti adversatur auctori antiqui  
testamenti. —  
Respondimus summo aug. ad eam quæstionem, deum fecisse  
hominem quem Sabelitanus peccatorem, quia de hoc peccante  
multa bona facere poterat, vel sum textuliano, deum  
peccatum permisisse, ut magis letas fore. Lucretio —  
Ad 2<sup>am</sup> Diabolum ex natura sua malus esse, sed talis factus  
est peccando. —  
Ad 3<sup>am</sup> falsum esse quod novum testamentum  
sit antiquo contrarium, ut ait in d. adversatur facti,  
nec promissis rei datur. —



# Disputatio 2<sup>a</sup>

De Essentia et attributis  
Dei in genere

## Articulus 1<sup>us</sup>

De Essentia dei physica

In hoc articulo quaeritur quomodo deus continet  
perfectiones divas et quibus veluti formaliter.

### Conclusio.

Deus continet formaliter omnes perfectiones  
simples et divas et relationes divas. conti-  
net vero virtualiter seu eminenter etiam  
perfectiones physicas cum quid, et  
aliquid imperfectum admixtum  
habentis.

Quaeritur 1<sup>o</sup> Inter perfectiones Dei, aliae soli Deo proprie  
sunt, ut aeternitas, aeternitas, immensitas &c. Aliae sunt



quidam Tertuliano vocatur ternium ac naturaliter xana,  
est et flos; ad eum et unicum et omnium bonum infinitum,  
juxta illud latitanti antea descripti: cum hoies jurant,  
dum optant aut gratias agunt, et pro eum aut deos multos dicunt  
et deique sicut idea dei extantis innata est; ita et idea omnis  
dei: utraque utraque per se nota est, quoad se et quoad nos omnes,  
et quum ad utramque nam pariter magistra est, et ad  
dis uigula. Denique polytheismus gentilium refutatur  
per turpissimam deorum suorum originem, ut cum  
infamem et abominabilem incestus bellaque plus quam fexina.  
Refutatur specialiter polytheismus hereticorum. 1° Polytheismo  
valentini insanissima fabula ipsa sui Lygones refellit: vel  
in ex profundo et silentio processisse intellectum statem  
et octo locas: De intellectu et state verbum et vitam et  
locas deum: De verbo et vita hoies et ecclesiam et locas  
duodeni: et omnes trigenda saecula. De trigesimo saeculo  
ait natum esse diabolum; et 4 diabolo natos esse qui hunc  
mundum fuerunt.

2° Polytheismus Martionis et manifesti refutatur, tum quia  
contra se pugnat, summum bonum, et summum malum,  
sicut extens, utrumque in oipens et sibi contrarium se invicem  
destruere deberet; tum quia malum est defectus creaturae  
dignitate illiusque mala affectio vel potius defectio. tum  
denique quia est ipso esse supremum malum in mundo, cum



quid quid e in mundo, sive vis ibi de sive visibile,  
bonum sibi; malum in officium et morale consistit in  
privacione boni, sicut tenebra in privacione lucis; et contra  
malum nihil e. Hanc e unanimem veterum sententiam  
doct. etatus lib. dogmatum de deo cap. 10 e iude concludit  
longe abusus veterum ab istis finibus arcendam e istorum  
quorundam opinionem, qui malum quia malum e rem  
quandam positam affirmant; cum veteres maxime con-  
fense afferant, sicut unum nihil e, nisi privacionem veritatis  
debita, e o effectum, sed defectum voluntatis, sicut  
causa efficientem, sed defectum e a causa morum.

Solvuntur obres.

Ob. Quod Polytheismus in genere. Non deprecat triplex

persona diva, q. nec triplex natura diva seu tres dii -

Et in eam. Quia triplex persona diva cum habeat unam  
naturam, unam voluntatem et ipsam, o ipse e nisi unus deus.

Inst. 1. una quaque persona diva e ens summe perfectum; q. tres  
personae divae ipse. tria entia summe perfecta -

Et in eam. Quamvis in una quaque persona diva sit ens summe  
perfectum, o sequit de tres personas e tria entia summe perfecta;

Cum in tribus personis una sit natura -

Inst. 2. Tres habentes unitatem ipse tres homines; q. tres persone  
habentes divinitatem ipse tres dii -

Et in eam. Tres in habentes unitatem ipse tres homines quia unus